

Le rapport des sociétés à leur passé

Vous traiterez au choix l'un des deux sujets suivants. Ces sujets sont tombés ensemble pour le bac S en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna le 15 novembre 2016.

Sujet 1 : l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie

Consigne : vous montrerez en quoi ce texte souligne « le lourd passé » de la guerre d'Algérie, le rôle de l'État dans la construction des mémoires et dans le travail de l'historien.

La guerre d'Algérie : l'État, l'historien et l'« exigence de vérité »

Au nom de cette même exigence de vérité, il est temps d'éclairer mieux les événements d'Algérie. Il nous a fallu d'abord mettre fin à l'hypocrisie des mots : la loi du 18 octobre 1999, à l'initiative de la majorité parlementaire¹ et votée à l'unanimité, est venue qualifier de « guerre » les tragiques événements d'Algérie. En hommage aux soldats tombés au cours de cette guerre, un mémorial national sera édifié en 2002 à Paris. Le nouveau maire de Paris, Bertrand Delanoë, m'a fait connaître son accord sur le choix du site du quai Branly². Celui-ci accueillera donc ce monument où seront inscrits les noms de tous ceux qui sont « morts pour la France » en Afrique du Nord.

La guerre d'Algérie doit pouvoir être, pour les historiens, un objet d'étude. Or, l'accès aux archives est indispensable pour authentifier les faits. C'est pourquoi une circulaire a ouvert aux chercheurs, en 1999, par dérogation, les documents d'archives relatifs aux événements tragiques du 17 octobre 1961³. Par une circulaire publiée aujourd'hui même au *Journal officiel*, le Gouvernement autorise les historiens à accéder aux archives publiques concernant la guerre d'Algérie. Cette ouverture des archives ouvre la voie à un travail historique de qualité, première et nécessaire étape de la compréhension et de l'acceptation par tous de ce lourd passé.

J'ai souhaité permettre aux chercheurs de faire toute la lumière nécessaire sur cette guerre de décolonisation, qui fut aussi une guerre civile et durant laquelle des atrocités ont été commises de part et d'autre. Aucune victime ne doit être oubliée, ni du côté algérien, ni du côté français. Nous ne pouvons pas non plus ignorer les massacres dont les harkis ont été victimes.

Ce travail de vérité constitue un ciment puissant pour notre communauté nationale, car il lui permet d'édifier de plus solides fondations pour son avenir. C'est inspirée par le même souci de justice et de transparence que la France a milité activement pour l'instauration et le développement d'une juridiction pénale internationale.

Lionel Jospin, discours d'inauguration de la plaque en hommage à Georges Morin, résistant de la Seconde Guerre mondiale, à l'Hôtel des Invalides de Paris, le 26 avril 2001.

→ <http://discours.vie-publique.fr/notices/013001150.html>

- 1 Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997 permettent aux PS, PCF, PRG, Verts et MDC de former une coalition parlementaire, dite « majorité plurielle ». En conséquence, le président Jacques Chirac nomme Lionel Jospin comme Premier ministre le 2 juin 1997. Le gouvernement Jospin dure jusqu'au 6 mai 2002 (contexte des présidentielles).
- 2 Le Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie est un monument aux morts se situant sur le quai Branly, juste à côté de la tour Eiffel. Il a été inauguré le 5 décembre 2002 par le président Jacques Chirac, d'où un autre discours.
→ https://fr.wikisource.org/wiki/Discours_de_Jacques_Chirac_à_l'occasion_de_l'inauguration_du_Mémorial_national_de_la_guerre_d'Algérie_et_des_combats_du_Maroc_et_de_la_Tunisie
- 3 Pendant la nuit du 17 au 18 octobre 1961, une manifestation non-autorisée des Algériens indépendantistes à Paris est réprimée par la police, faisant plusieurs dizaines de morts. Le préfet de police était alors Maurice Papon.

Sujet 2 : les mémoires de la Seconde Guerre mondiale, le tournant des années 1990-2000

Consigne : en vous aidant du document, vous montrerez en quoi la présidence de Jacques Chirac marque un tournant, entre héritage et renouvellement, dans l'histoire des mémoires de la Seconde Guerre mondiale.

Jacques Chirac inaugure le musée Charles-de-Gaulle à Paris, le 18 juin 2000 : réflexions d'un journaliste sur la politique mémorielle du président de la République.

En consacrant une aile du musée des Invalides à la Seconde Guerre mondiale, le chef de l'État poursuit son « devoir de mémoire ».

Le président de la République avait promis ce musée dès la fin 1995 aux quelque quatre mille survivants de la France libre. Il voulait y voir figurer les images d'une France héroïque et courageuse au cœur du chaos de la Seconde Guerre mondiale, mais aussi celles de la collaboration. Dimanche 18 juin, après la traditionnelle cérémonie de recueillement au mont Valérien, Jacques Chirac devrait donc, enfin, inaugurer le Musée Charles-de-Gaulle, « Seconde Guerre mondiale, France libre, France combattante », qui occupera désormais une aile du Musée militaire des Invalides, quatrième musée français pour sa fréquentation.

C'est la première fois que seront montrées, dans un musée militaire, les images glorieuses de la Résistance mêlées à celles, plus sombres, de la débâcle puis de Vichy. M. Chirac a fait de ce « devoir de mémoire » un des aspects marquants de sa présidence. Dès son arrivée à l'Élysée, le président a en effet montré que, s'il continuait de revendiquer le parrainage gaulliste, il entendait aussi rompre avec l'histoire magnifiée d'une France ayant héroïquement gagné sa place aux côtés des vainqueurs. Le chef de l'État, cédant au symbole, a ainsi fait revenir dans son bureau le mobilier du général de Gaulle. Mais, moins de trois mois après son élection, le 16 juillet 1995, jour du 53^e anniversaire de la rafle du Vél' d'Hiv', il a provoqué dans les rangs de son propre camp une sorte de séisme idéologique, historique et politique. Le choc tenait en une phrase : « Oui, la folie criminelle de l'occupant a été, chacun le sait, secondée par des Français, secondée par l'État français. » Jusqu'ici, au sein des rangs gaullistes notamment, beaucoup s'étaient encore à la version de l'écrivain André Frossard, résumant la volonté du général de Gaulle : « Vichy fut une espèce de syndic de faillite, ce n'était pas la France. »

Depuis, M. Chirac n'a jamais cessé d'appeler les Français à regarder leur histoire « en face ».

Inaugurant, en 1997, le mémorial des Justes, en plein procès Papon, le président a ainsi redit : « Notre pays doit assumer toute son histoire. Le blanc comme le gris. Les heures de gloire comme les zones d'ombre. Pour cela, pour bâtir son avenir sur des bases plus claires, il accomplit aujourd'hui un difficile travail de mémoire. » En ce 18 juin 2000, il devrait encore insister sur ce « devoir de mémoire », même s'il ne manque pas d'exalter les valeurs qui ont fondé la Résistance : le courage, l'héroïsme, l'honneur.

À la fin de 1995, c'est en ce sens que M. Chirac a répondu à la démarche du général Jean Simon et de Georges-Antoine Caïtucoli, président et vice-président de l'Association des Français libres, qui venaient évoquer avec lui la création de ce musée. Durant les quatre années qui auront été nécessaires à sa réalisation, le président a suivi l'avancement des travaux comme la conception muséologique de l'exposition. Plusieurs des derniers représentants de la France libre, pour la plupart octogénaires, devraient être présents lors de l'inauguration. La veille, l'Association des Français libres se sera autodissoute, « afin de ne pas offrir une image dégradée par l'accumulation des ans ». Le musée aura pris le relais.

Raphaëlle Bacqué, « Jacques Chirac et l'inauguration du Musée Charles-de-Gaulle », *Le Monde*, 18 juin 2000. Réédité dans Didier Giorgini, Cédric Oline, Mélanie Mettra-Geoffret et Sandrine Henry, *Réviser son bac avec Le Monde : histoire*, Paris, rue des écoles, coll. « hors-série Le Monde », mars 2014, 97 p., p. 13-14.
→ http://lewebpedagogique.com/histoiregeotruffaut/files/2014/06/Reviser_son_bac_avec_Le_Monde_HISTOIRE.pdf